

**CERTIFICAT DE CONFORMITÉ****Réglementation REACH (CE) No. 1907/2006**

---

L'entreprise Airex AG atteste par la présente qu'elle fabrique les panneaux aux noms de marque FOREX<sup>®</sup>classic, FOREX<sup>®</sup>print, FOREX<sup>®</sup>lite à Sins en Suisse.

Dans la chaîne d'approvisionnement des panneaux FOREX<sup>®</sup>, l'entreprise Airex AG n'est pas un fabricant de produits chimiques proprement dit mais un utilisateur situé en aval qui exploite et transforme des produits chimiques délivrés par d'autres fournisseurs. Dans ce contexte, l'entreprise Airex AG travaille ensemble avec ses fournisseurs pour assurer que tous les produits préliminaires utilisés dans la production des panneaux FOREX<sup>®</sup> satisfont aux exigences de la réglementation REACH.

L'entreprise Airex AG atteste par la présente que les panneaux FOREX<sup>®</sup> ne contiennent aucune des substances mentionnées sur la liste des candidats de «substances dites extrêmement préoccupantes» (SVHC) émis par l'ECHA le 10 Juin 2022 dans une concentration supérieure à 0,1% w/w.

L'entreprise Airex AG reste à votre entière disposition pour vous fournir tout autre complément d'information. Veuillez-vous adresser à:

Airex AG, Speciality Foams, Industrie Nord 26, 5643 Sins, Suisse  
Dr. Dietmar Rakutt  
Directeur du département recherche et développement  
Téléphone: 0041 41 789 66 70  
dietmar.rakutt@3acomposites.com